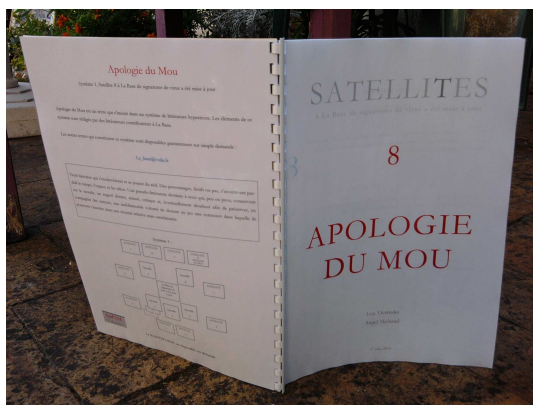


ACTE FICHE TECHNIQUE

A.C.T.E. n° 1

- Type : Basinvol de rayon
- Lieu : Archives Départementales du Var (Draguignan)
- Date : 19 septembre 2010 (Journées du Patrimoine) 15h45
- Document basinvolé : Apologie du Mou + 4^{ème} de couverture + N° 0 de BUL
- Exemplaire : A.C.T.E. BASINVOL 001
- Traces : Photographies et vidéos
- Auteur : Angel Michaud



Le choix des Archives Départementales du Var me paraissait tout indiqué pour « commettre » un premier basinvol, d'un point de vue symbolique mais aussi d'un point de vue « patrimonial ». je ne sais pour combien de temps, mais un élément de La Base figure comme patrimoine aux Archives Départementales et je trouve cela plutôt amusant...



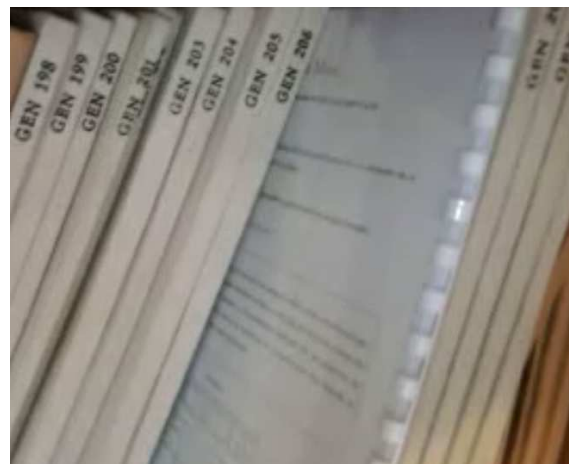
Il y avait peu de monde, notre groupe était composé de neuf personnes encadrées par quatre personnels dont un agent de sécurité. Un véritable « blindage » question sécurité. J'ai pensé tout d'abord que cela ne serait pas possible, d'autant plus que j'étais seul pour « commettre » ce

premier « délit ». Je me suis contenté – avec beaucoup de difficultés - de prendre quelques photographies en catimini.



Le « guide », historien salarié des Archives s'est montré tout à fait compétent et je me suis laissé emporté par ma fouguese jeunesse en répondant à quelques questions qu'il s'est amusé à poser au public. Lorsqu'ils trouveront Apologie du Mou, souhaitons qu'ils aient un peu d'humour, car à mon avis, peu de personnes ont visité les archives, que le rayon où j'ai laissé le document est un lieu de passage – donc que d'ici deux jours maximum, ils l'auront trouvé.

Je n'ai pas encore dégotté de masque blanc pour faire les basinsvols, donc, j'ai pris une feuille de papier dans laquelle j'ai grossièrement découpé des yeux et une bouche :



J'avais l'air totalement ridicule, mais personne – je crois – n'a rien vu, hormis une petite fille (visible sur l'une des vidéos).

Je dois confesser aussi (pour en rajouter une couche sur l'absolue discrétion de cet A.C.T.E.) que, pour des raisons professionnelles, j'ai laissé ma carte à l'un des employés des Archives Départementales. Pour ma défense, avant d'être torturé et mis à mort, je pourrais toujours arguer

que ce n'est pas moi, sinon je n'aurais pas laissé ma carte... Ça ne marchera pas ? Non ? probablement, tant pis.

Cet A.C.T.E. est tout à fait perfectible. Tout d'abord je pense qu'il faut éviter d'être seul, car je n'ai pas d'image me montrant poser le document, enfin, le masque blanc est indispensable, car avec une feuille de papier dans une main, le doc dans l'autre, il n'est plus possible de photographier ou filmer...